Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260417-22_2026DELIB-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Séance du 13 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 avril 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 07 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame. Sylvie MANZONI, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, Mme Séverine GELIN, M. Marcel COSQUER, Mme Sandra TOSSER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU, M. Ugo CHEVALIER, Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER, M. François PLASSART, Mme Sterenn TROADEC.
Absents excusés : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU, Mme Claire VANDENBULCKE
Absent non représenté :

Procuration : Mme Claire VANDENBULCKE donne procuration à Mme Héloïse TARRIT
M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU donne procuration à M. Yvan RICHARD

Secrétaire de séance : Mme Héloïse TARRIT

Délibération n°22 - 2026 : Fixation du nombre de membre du conseil d'administration du CCAS

En application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal.
Leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et il ne peut être inférieur à 8) et il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Le maire propose de fixer à 8 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Délibération approuvée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LA MAIRE
Sylvie MANZONI

MAIRIE DE BERRIEN
29 (Finistère)

Mairie de BERRIEN – 1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone : 02 98 99 01 14
Courriel : accueil@berrien.fr